Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 2007

établie sous la responsabilité de François WIBLÉ, Archéologue cantonal, directeur de l'Office des Recherches Archéologiques

avec des contributions de: Alessandra Antonini, Alain Benkert, Philippe Curdy, Gabriele Giozza, François Mariéthoz, Manuel Mottet, Olivier Paccolat et François Wiblé

Les interventions archéologiques brièvement présentées ci-dessous, poursuivies, entreprises ou réalisées en 2007¹, ont eu pour maître d'œuvre l'Etat du Valais, par le Service des bâtiments, monuments et archéologie, Office des Recherches archéologiques (ORA). Le Département fédéral de l'Intérieur, par l'Office fédéral des routes, a pris en charge les travaux effectués sur le tracé de l'A 9 (fouilles de Salquenen, Mörderstein). Le même Département, par l'Office fédéral de la Culture, a subventionné les recherches menées à Saint-Maurice (site du Martolet). Ne seront pas évoqués ici les sondages effectués dans des secteurs sensibles, souvent à proximité de gisements archéologiques connus qui, pour différentes raisons (trop faible profondeur, terrain bouleversé, éloignement trop considérable, etc.), n'ont révélé la présence d'aucun témoin du passé.

Abréviations

I Périodes

PA	Paléolithique	(env. 3'000'000 - 9'000 avant JC.)
ME	Epipaléolithique et Mésolithique	(env. 9'000 - 5'500 avant JC.)
NE	Néolithique	(env. 5'500 - 2'200 avant JC.)
BR	Âge du Bronze	(env. 2'200 - 800 avant JC.)
HA	Premier Âge du Fer [Hallstatt]	(env. 800 - 450 avant JC.)
LT	Second Âge du Fer [La Tène]	(env. 450 - 15 avant JC.)
R	Epoque romaine	(env. 15 avant - 400 après JC.)
HMA	Haut Moyen Âge	(env. 400 - 1000 après JC.)
MA	Moyen Âge	(env. 1000 - 1453 après JC.)
M	Après le Moyen Âge	(dès 1453)
I	Epoque indéterminée	

Pour la plupart, les interventions présentées ci-dessous ont fait l'objet d'une courte notice dans la Chronique archéologique de l'ASSPA 91, 2008, p. 166-246.

II Abréviations courantes

ARIA Bureau d'archéologie A.R.I.A. S.A. (Archéologie et Recherches interdisciplinaires dans les Alpes), Investigations archéologiques, Sion.

CNS Carte nationale de la Suisse, 1:25 000 (Office fédéral de topographie, Wabern).

TERA Bureau d'archéologie TERA Sàrl (Travaux, Etudes et Recherches Archéologiques), Sion.

ORA Office des Recherches archéologiques (Service des Bâtiments, Monuments et Archéologie, Département des Transports, de l'Equipement et de l'Environnement)

III Abréviations bibliographiques

AS = Archéologie Suisse, Bulletin de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie, Bâle; depuis 2006: Bulletin d'«Archéologie Suisse»

ASSPA = Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie, Bâle; depuis 2007: Annuaire d'Archéologie Suisse

AV 1975 à AV 1987 = François Wiblé, chroniques annuelles des fouilles de Martigny de 1974 à 1986, parues dans les *Annales Valaisannes*.

Martigny-la-Romaine 2008 = François Wiblé, Martigny-la-Romaine, Martigny, Fondation Pierre Gianadda, 2008, 283 p., plus de 450 ill.

Vallesia = *Vallesia*, revue annuelle, Sion.

Vallesia 1990 (respectivement 1991, 1992, 1993...) = Collectif, «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 1989» (respectivement 1990, 1991, 1992...), établie sous la responsabilité de François Wiblé.

AYENT, distr. d'Hérens Col du Schnidejoch NE+BR+M?

Coordonnées CNS 1266, 596'000/135'000; altitude 2750 m.

Prospections: 12 juillet au 2 octobre 2006 et découvertes fortuites en 2007.

Mandataire (2006): ARIA; responsable Philippe CURDY.

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

Suite à la découverte d'un carquois néolithique en 2003 par une touriste, le Service archéologique de Berne (ADBe) entreprend de 2004 à 2006 trois campagnes de prospection et de fouilles sur le versant bernois du col; près de 1000 m² sont dégagés et un grand nombre d'objets sont récoltés dont quelques fragments de bois trouvés sur le versant valaisan². En été 2006, suite à ces découvertes, cinq journées de prospection sont programmées sur le versant sud du Schnidejoch ainsi que sur le chemin qui mène du lac de Tseuzier au col³. En 2007, d'autres trouvailles sont faites suite à la fonte partielle du névé. A ces occasions, des fragments de bois, des clous en fer et quelques ossements de boviné sont récoltés: on relève en particulier la présence d'une série de clous de chaussures d'époque romaine et d'une hampe de flèche en bois de noisetier (*Corylus*). Cette dernière a été datée au



Fig. 1 – Ayent. Vue du col du Schnidejoch en été 2006. Les trouvailles de bois préhistoriques ont été faites au pied du névé.

³ ASSPA 90, 2007, p. 163.

² Peter J. SUTER, Albert HAFNER et Kathrin GLAUSER, Prähistorische und frühgeschichtliche Funde aus dem Eis – der wiederentdeckte Pass über das Schnidejoch, Archéologie Suisse 28, 2005, 4, p. 16-23; id., Lenk Schnidejoch, Funde aus dem Eis – ein vor- und frühgeschichtlicher Passübergang, Archäologie im Kanton Bern (AKBE) 6B, 2005, p. 499-522.

C14 de l'Âge du Bronze Ancien⁴. Récemment, deux dates C14 ont été faites sur des fragments de bois de noisetier trouvés à proximité, qui s'avèrent contemporains⁵. En conclusion, il est fort probable que la plupart des bois récoltés sur le versant valaisan soient d'époque préhistorique, en parfaite concordance avec les découvertes bernoises. Les clous permettent de suivre en partie le tracé de la voie sur le versant valaisan du col. Les découvertes confirment l'importance du passage au cours de la préhistoire, avec des alternances de périodes d'ouverture ou de fermeture du passage liées en partie à des phases d'amélioration ou de péjoration climatique. Les principales époques représentées sont le Néolithique Final (première moitié du IIIe millénaire avant J.-C.), l'Âge du Bronze Ancien (XX-XVIIe siècles avant J.-C.) et l'époque romaine.

ARIA, Philippe CURDY

LEYTRON, distr. de Martigny Leytron, immeubles Le Régent

R

Coordonnées: CNS 1305, 582'150/115'075; altitude: 487 m. Relevés des bords de l'excavation (2000 m²). Fouille en plan: 20 m². Interventions épisodiques 3, 4 mai, 13 au 18 juin, 11 et 12 juillet 2007. Mandataire: bureau TERA; responsable Olivier PACCOLAT. Documentation et mobilier déposés auprès de l'Archéologie cantonale.

Un important projet de construction, situé en bordure de la zone de protection archéologique de Leytron, a été entrepris malheureusement sans surveillance. Lors de notre arrivée sur le terrain, une surface de près de 2000 m² (60 m x 30 m) avait déjà été excavée sur une profondeur de plus de 3 m. Les travaux de sauvetage se sont donc limités à la rectification et au relevé des coupes stratigraphiques des bords de l'excavation, ainsi qu'à la fouille de l'emplacement de l'ascenseur (4 m²!). Les premiers niveaux d'occupation apparaissent à environ 2 m sous la surface actuelle. La séquence archéologique, observée sur une hauteur de plus de 1,50 m (au moins sept niveaux/horizons archéologiques), semble se poursuivre plus profondément. Le premier mètre de cette séquence a été entièrement détruit par la construction, la suite, observée dans la cage d'ascenseur, est encore préservée dans le terrain. De nombreux aménagements ont été repérés dans les bords de fouille sans plus de précisions planimétriques. Il s'agit pour la plupart de constructions en matériaux légers avec des foyers et sans doute même un four (présence de scories). Un fossé et un mur de pierres sèches ont été dégagés à l'emplacement de la cage d'ascenseur. A cet endroit, plus de onze monnaies gauloises de type véragre (population autour de Martigny) et treize sesterces d'époque julioclaudienne (1-50 après J.-C.) ont été découverts en petits lots. Ces objets attestent d'une fréquentation relativement précoce des lieux, sans doute déjà à la fin du Second Âge du Fer. Le mobilier récolté dans les coupes de terrain, en particulier de la céramique du III^e, voire du IV^e siècle après J.-C., montre que le site a été occupé sur une longue durée. En l'absence d'observations planimétriques, il est difficile d'interpréter ces aménagements. Néanmoins, il est tentant de les rapprocher des découvertes effectuées sous l'immeuble de l'Ardoisière en 1994⁶, à une

⁴ Date effectuée par les soins de l'Archäologischer Dienst Kanton Bern (ADBe): ETH-34934/UZ-

^{5600: 3455±50}BP; 1887-1679 avant J.-C. en dates calibrées (90,0%). AS07/27-2: POZ-27147, 3480±35 BP; 1892-1733 avant J.-C. (94%); AS07/27-3, 3475±35 BP; 1889-1732 avant J.-C. (94%).

⁶ Cf. Vallesia 1995, p. 361-366; ASSPA 1995, p. 216-217.

centaine de mètres au sud-est du chantier, et interprétées comme un sanctuaire. En effet, la découverte de groupes de monnaies sur un espace restreint peut se concevoir comme des dépôts votifs. Dans ce cas, on serait en présence d'un sanctuaire d'assez grandes dimensions, à l'instar de ceux de Thun / Allmendigen et Studen / Petinesca dans le canton de Berne, ou Faverges en Haute Savoie.

TERA, Olivier PACCOLAT

MARTIGNY, distr. de Martigny *FORVM CLAVDII VALLENSIVM* Lieu-dit: En l'Oche, parcelle n° 957 Chantier de l'immeuble Barcelona 07

R

Coordonnées: CNS 1325, env. 571'580/105'130; altitude: env. 476 m.

Interventions discontinues entre le 5 mars et le 5 juillet 2007 et du 11 au 14 février 2008

Surface de la fouille: env. 400 m² (sondages: 115 m²).

Responsable: ORA, Martigny, François WIBLÉ.

Documentation et matériel archéologique déposés à l'ORA, Martigny.



Fig. 2 – Martigny, chantier Barcelona: le secteur nord du chantier, vu de l'ouest à la fin de la première phase des recherches. A gauche, en haut, l'espace 1 (portique?); au centre, en haut, la pièce 6 et, au premier plan, les sondages ouverts dans l'hypocauste 3.

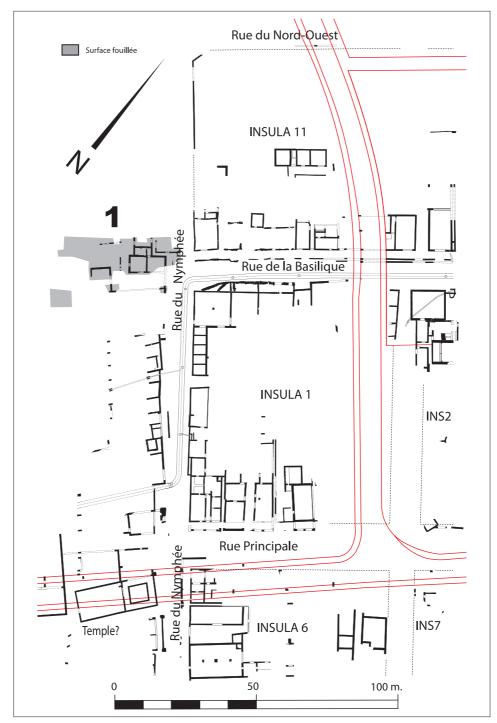


Fig. 3 – Martigny, *Forum Claudii Vallensium*: plan archéologique du secteur sud-ouest de la ville romaine avec situation du chantier Barcelona (1).

Immédiatement au sud-ouest du carrefour de la *Rue du Nymphée* et de la *Rue de la Basilique*⁷, les travaux archéologiques, menés en plusieurs étapes discontinues avant la construction de l'immeuble Barcelona, ont révélé la présence d'un habitat privé.

Au départ, l'intervention archéologique devait être très réduite, car le promoteur, pour la limiter au maximum, n'avait pas prévu la création d'un véritable sous-sol. Les travaux d'excavation, sous contrôle archéologique, ont révélé que le fond du terrassement se situait au niveau d'apparition des structures romaines. Le plan de ces dernières a été relevé; quelques sondages, pratiqués notamment dans l'hypocauste 3, ont montré que certains murs étaient conservés sur une hauteur de plus d'un mètre. Il eût été possible de suspendre alors les travaux archéologiques après avoir rebouché soigneusement ces sondages et étendu sur le fond de l'excavation une couche de tout venant non sans avoir protégé les vestiges d'une couche de géotextile (fig. 2). Mais c'était sans compter sur les ingénieurs pour qui il ne pouvait être question d'édifier les structures modernes sur un tel substrat. Cela nécessita des fouilles complémentaires; dans un troisième temps, un changement de plan, avec création d'une cave-cellier reliée directement au garage souterrain contigu, construit en 1980, nous obligea à procéder à des travaux supplémentaires. Tout compte fait, il eût été bien plus simple, plus rapide, plus rationnel et moins coûteux de pratiquer une seule intervention archéologique d'envergure, comme on la pratique habituellement avant la construction d'un immeuble.

L'emplacement de l'immeuble se situe au sud-ouest de la *Rue du Nymphée*, en regard de son carrefour avec la *Rue de la Basilique*. Aucune trace du prolongement de cette dernière n'a pu être mise en évidence, même décalée au nord-ouest ou au sud-est (fig. 3). Comme on l'avait déjà constaté à l'occasion des fouilles du *fanum* du «Coin de la Ville» en 1995⁸, le réseau des voies bordant les *insulae* «régulières» de la ville romaine ne se prolongeait pas obligatoirement en dehors du réseau des îlots prévu initialement.

Dans le secteur méridional du chantier, l'orientation générale des vestiges découverts n'obéit pas à celle de la trame urbaine générale, mais se rapproche de celle des constructions mises au jour plus au sud-est en 1975, le long de la *Rue du Nymphée*, orientation apparemment imposée par une particularité topographique, une structure ou une voie non identifiée, antérieure à l'implantation du plan orthonormé de la ville fondée entre 41 et 47 après J.-C.⁹ (fig. 4). Dans l'espace 7, entre les locaux 8 et 6, et dans le secteur sud de l'espace 2, les plus anciennes structures découvertes (un foyer, d'étroits solins maçonnés qui devaient supporter des superstructures en bois ou à colombage contre lesquels butaient des sols en mortier) possèdent déjà cette orientation. Cette dernière sera reprise par les structures maçonnées les plus méridionales découvertes en 2007, en particulier un long mur qui borde, du côté sud-est, les locaux 10 et 8 ainsi que l'espace 7. Ce mur était

⁷ Dans ce carrefour, déterminé par les angles sud de l'insula 11 et ouest de l'insula 1, on a mis au jour en 1980 (chantier du garage souterrain de l'immeuble Plein-Ciel C) le coude de l'égout qui récoltait les eaux usées des thermes publics du sud-ouest et qui allait se jeter dans le cloaque qui récupérait les eaux des thermes du Forum (insula 2), ainsi que des éléments du dallage de la Rue du Nymphée. Cf. AV 1981, p. 101-104. Sur la ville romaine en général, cf. désormais: Martigny-la-Romaine, 2008.

⁸ Cf. Vallesia 1996, p. 322 et suivantes.

⁹ Cf. AV 1976, p. 146-147. Les premières constructions possédant cette orientation particulière dans ce secteur datent en effet du troisième quart du I^{er} siècle de notre ère Elles sont pratiquement contemporaines de la fondation de la ville à l'époque de Claude.

apparemment lié au mur de façade nord-est du local 11 aligné, lui, sur l'axe de la rue, comme les façades des locaux situés plus au sud-est. Dans le secteur sud du chantier, le local 8, de même orientation, s'appuie contre ce long mur. Trois des murs de ce local, pourvu d'un sol en mortier avec semis de petits fragments de terre cuite rouge en surface, devaient posséder une élévation en maçonnerie (pierres liées au mortier) tandis que le quatrième, au sud-ouest, plus étroit, doit être considéré comme un solin supportant une élévation plus légère, en bois ou à colombage. Le local 11, pourvu lui aussi d'un sol en mortier de même apparence, les espaces situés au sud-est du long mur, de même que le local 8, faisaient vraisemblablement partie d'une propriété distincte de celle à laquelle appartenaient les autre locaux mis au jour en 2007. Le peu de mobilier récolté à l'occasion de ces fouilles ne nous permet pas de proposer une datation relativement précise des structures appartenant à ce complexe méridional. Elles sont postérieures aux premiers vestiges en maçonnerie légère que l'on doit certainement placer dans le courant de la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère, sans plus de précision.

Les murs maçonnés délimitant les espaces 2, 2A, 3A, 3B et 3BB, 5, 6 et 12 appartiennent selon toute vraisemblance à un corps de bâtiment dont l'orientation générale respecte celle du noyau urbain et auquel on peut rattacher le local 10. Ces murs appartiennent en majorité à une seule et même phase de construction, même

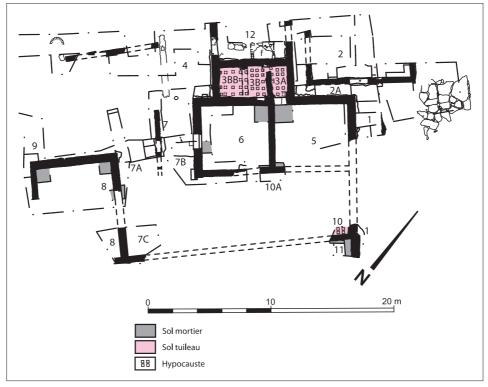


Fig. 4 – Martigny, chantier Barcelona: plan des structures découvertes en 2007 avec situation des dalles de la *Rue du Nymphée* découvertes en 1980. Éch. env. 1:300.

si on peut distinguer plusieurs étapes¹⁰. Les nombreuses transformations observées ne semblent pas avoir entraîné un changement de leur affectation.

Ce corps de bâtiment était composé des deux salles centrales 5 et 6, de surface analogue (env. 30,50 et 29 m²), au sol de mortier très soigné et aux parois pourvues d'enduits¹¹. Du côté nord-ouest, la salle 5 donnait accès à l'hypocauste 3 par un large seuil en pierre de taille¹²; dans un premier temps, un étroit passage aménagé dans l'angle nord de la pièce 6 permettait également de pénétrer dans l'hypocauste.

L'accès à la pièce 6 se faisait par une entrée aménagée dans son mur sud-est. Dans une deuxième phase, ce seuil fut bouché et un nouvel accès créé dans le mur sud-ouest de la pièce.

L'accès à la salle 5 n'a pas été reconnu; nous ne pensons pas qu'il avait été aménagé dans le mur de façade nord-est, près de l'angle est de la salle: à Martigny, les locaux qui s'ouvrent sur une rue ou un portique possèdent généralement un large seuil centré et ont une fonction commerciale ou artisanale, ce qui ne semble pas être le cas de la salle 5. On accédait certainement à cette dernière par l'espace 10A, qui était probablement un couloir menant aux espaces libres 7, 4 et 9, sortes de cours situées à l'arrière du corps de bâtiment¹³. Du côté nord-est, ce couloir devait être ouvert sur la rue ou sur le portique; au sud-est, il devait donner accès à des pièces adossées au long mur légèrement oblique du complexe méridional, dont la pièce 10, chauffée par une installation d'hypocauste. Cette dernière doit être particulièrement bien conservée: dans un «sondage» ouvert à la suite de l'arrachement d'une importante souche d'arbre, le sol supérieur de son angle est, en parfait état, bute contre trois *tubuli* encore in situ, plaqués contre le mur de façade.

L'hypocauste 3A/3B était à l'origine de plan relativement ramassé (3,24 x 2,60 m) et d'un seul tenant (fig. 5-6). On y accédait uniquement depuis la salle 5. Dans un deuxième temps, on a aménagé un autre accès, large de 70 cm, dans le mur le séparant de la pièce 6. L'hypocauste fut enfin considérablement agrandi du côté sud-ouest (3BB). Pour ce faire son mur sud-ouest fut arasé et les murs bordant son extension furent repris en sous-œuvre. Le passage qui le reliait à la pièce 6 fut condamné et remplacé par une petite niche. Un petit muret, condamnant une colonne de *tubuli*, sépara la salle en deux parties inégales; était-ce pour créer un bassin dans la partie sud-ouest du local¹⁴, longue d'env. 4 m? La faible épaisseur du muret (35 cm) ainsi que l'absence de marches rendent cette hypothèse aléatoire, mais nous n'avons rien d'autre à proposer qui puisse rendre compte de la présence de ce muret qu'il fallait nécessairement enjamber pour accéder à la majeure partie de la salle.

11 Il s'agit d'un enduit blanc sur lequel quelques lignes de couleur ont été tracées, notamment dans la partie inférieure des parois.

être aménagé dans le secteur nord-est de l'hypocauste, large d'env. 1,10 m.

Tous les murs appartenant à une même phase de construction ne sont pas obligatoirement liés dans leurs fondations et / ou en élévation. Certains peuvent buter contre d'autres et sont donc postérieurs dans le cadre de l'établissement d'une chronologie relative, mais n'en sont pas moins contemporains. L'analyse stratigraphique et la comparaison des niveaux de construction peuvent en apporter des indices probants, voire des preuves.

La pierre mesure 1,07 m; de cette longueur, il faut retrancher l'épaisseur des piédroits, non conservés, de l'ouverture. Cette dernière n'excédait cependant pas 95 cm, distance mesurée entre les enduits recouvrant les *tubuli* situés de part et d'autre de l'entrée.

On notera que l'espace qui bordait au sud-est les salles 5 et 6 était long, car le mur séparant ces dernières, de même que le mur sud-ouest de la pièce 6, ne se prolongeaient pas du côté sud-est.
Le seuil permettant le passage depuis la salle 5 n'a pas été bouché: aucun bassin n'a pas donc pu

Le local de chauffe de l'hypocauste bordait ce dernier du côté nord-ouest. On y entrait depuis la «cour» 4 par un large seuil en pierre de remploi. Quelque 75 cm plus bas, au centre du local, le foyer était composé d'une grande dalle de schiste bordée de dallettes verticales (env. 2,00 x 1,50 m), qui, en regard de la bouche d'alimentation de l'hypocauste, avait beaucoup souffert de la chaleur. Quelques marches faites de dalles grossières permettaient d'y accéder depuis le seuil.



Fig. 5 – Martigny, chantier Barcelona: le secteur est de l'hypocauste 3 à la fin des fouilles, vu du nord. Au premier plan l'espace 3A. A l'arrière plan le seuil 3A/5 et, à droite, la niche. A droite, le jalon repose sur le sol de l'extension 3BB de la salle.

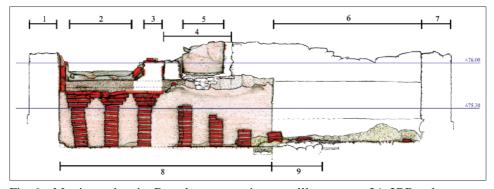


Fig. 6 – Martigny, chantier Barcelona: coupe à travers l'hypocauste 3A-3BB, selon un axe nord-est / sud-ouest. 1: mur 2A/3A; 2: seuil 3A/5; 3: muret 3A/3B; 4: passage bouché 3B/6; 5: niche aménagée dans l'ancien passage 3B/6; 6: extension 3BB; 7: mur 3BB/4; 8: premier état de l'hypocauste (3A-3B); mur arasé 3B/3BB.

A quelque 2,80 m au sud-ouest de la pièce 6, un étroit muret maçonné, dont on ignore l'extension du côté sud-est¹⁵ pourrait avoir supporté un châssis en bois (sablières horizontales et montants verticaux) soutenant un auvent appuyé contre le mur de la pièce.

Les espaces 5 et 10 ainsi que le couloir supposé étaient apparemment bordés par un portique (espace 1), du moins dans un dernier temps; une maçonnerie, tardive, repérée à un peu plus de 2 m au nord-est du mur de façade de la salle 5, appartenait vraisemblablement à un mur bahut supportant des colonnes, des piliers ou plutôt des poteaux en bois verticaux. Entre ces deux éléments maçonnés, l'analyse du profil a montré plusieurs niveaux de circulation appartenant assurément à un trottoir, couvert ou non.

La construction la plus énigmatique se trouve dans l'angle nord du chantier: le grand espace 2 (large – ou long – d'env. 8,76 m pour une longueur – ou une largeur – supérieure à 4,50 m) a été édifié en empiétant largement sur la rue. Dans un dernier temps, en tout cas, il était pourvu d'un sol en terre battue, s'abaissant du côté nord-ouest¹⁶; il ne semble pas avoir été couvert. Un couloir (2A), large d'env. 1 m, au sol en terre battue également, graveleux par endroits, le séparait des locaux 3, 5 et 12. L'accès à ce grand espace se faisait depuis le sud-est par un seuil large, hors tout, de 1,62 m, situé dans le prolongement du portique, mais décalé vers le sud-ouest par rapport à l'axe de ce dernier. Du côté nord-est, cet espace jouxtait directement les dalles revêtant le carrefour à une époque tardive (fouilles de 1980).

Par rapport à d'autres habitats de la ville romaine, le mobilier archéologique récolté est relativement peu abondant. La céramique permet toutefois de placer la construction des deux ensembles maçonnés dans la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère, vraisemblablement à l'époque flavienne (69-96 après J.-C.). Les transformations ne sont pas datables.

Le site a été occupé, au témoignage de quelques tessons du Bas-Empire récoltés dans des niveaux de démolition, jusqu'à la seconde moitié du IVe siècle de notre ère. On notera cependant l'extrême rareté des monnaies antiques découvertes, ce qui est inhabituel pour Martigny: une du IVe siècle et trois du Haut-Empire (de Claude à la fin du IIe siècle)

Parmi les découvertes sortant de l'«ordinaire», signalons celle d'un cachet d'oculiste en pierre, le deuxième retrouvé à Martigny¹⁷, ainsi qu'une cymbale en bronze d'un diamètre de 13,8 cm, la deuxième également découverte à Martigny¹⁸.

ORA, François Wiblé

¹⁵ Ce muret est large de 30 cm. On en connaît la tête nord-ouest, sans muret en retour d'équerre.

¹⁶ Cette déclivité était peut-être simplement l'effet d'un tassement.

Ces deux cachets sont illustrés dans: *Martigny-la-Romaine* 2008, p. 32, fig. 21 et p. 224, fig. 336 (Inv. My81/2233-1 et My07/8466-1); voir aussi *AS* 5, 1982, p. 7-9.

¹⁸ La cymbale découverte en 1976 (inv. My76/i-203) a un diamètre de 7,2 cm.

R

MARTIGNY, distr. de Martigny FORVM CLAVDII VALLENSIVM

Lieu-dit: Coin de la Ville, parcelle n° 229, 231, 232

Chantier: Campos 07

Coordonnées: CNS 1325, env. 571'800/105'450; altitude: env. 471 m. Interventions discontinues entre le 21 juin et le 7 septembre 2007.

Surface de la fouille: env. 72 m² (surface du chantier de la réalisation moderne:

172 m²).

Responsable: ORA, Martigny, François WIBLÉ.

Documentation et matériel archéologique déposés à l'ORA, Martigny.

Entre le *fanum* I du Coin de la Ville, mis partiellement au jour en 1995¹⁹, dont la cour adventice a livré quelque 2742 monnaies, et un autre temple gallo-romain à plan centré entouré de son enceinte sacrée (*fanum* II), identifié sous la Place du Midi en 2003²⁰, nous nous attendions à mettre au jour des structures en relation avec la vocation cultuelle de ce quartier *extra muros* (fig. 7, n° 2). Les secteurs épargnés par les constructions anciennes, notamment une cave, n'ont livré aucun élément pertinent. En fait de structures, mis à part un sol en mortier délimité par des parois légères, certainement en bois ou à colombage, on n'a repéré, dans le secteur nord-ouest du chantier, qu'un mur d'axe sud-est/nord-ouest qui séparait apparemment deux espaces non couverts, des cours probablement²¹ et, dans le secteur sud, un autre, perpendiculaire, coupé par une cave «récente».

On peut supposer que le mur d'axe sud-est/nord-ouest était le mur délimitant l'enclos sacré du *fanum* I, mais cela n'est pas prouvé. Il n'est pas exactement parallèle au mur de façade du temple, mais cela n'est pas dirimant: mis à part le *mithraeum*, les autres enclos sacrés mis au jour à Martigny (sanctuaire indigène et *fanum* II) ne sont pas strictement axés sur le temple²².

Dans le secteur nord-est du chantier, une première occupation du site, avant la construction des structures mentionnées ci-dessus, repérée également sous la Rue d'Octodure, et couvrant au moins une surface de quelque 115 m², est caractérisée par l'épandage d'une couche de limon très cendreux, remplissant, entre autres, une dépression oblongue, profonde de 20 à 25 cm, dont le fond et les parois étaient légèrement rubéfiés. Ce niveau est-il à mettre en relation avec des pratiques cultuelles? L'extrême rareté du mobilier retrouvé (quelques tessons de céramique commune, des clous et des os) n'étant pas spécifique, la question reste ouverte.

Les six monnaies découvertes à l'occasion de ces fouilles sont toutes du Haut-Empire: cinq du I^{er} siècle après J.-C., dont deux fractions, et une de la première moitié du II^e siècle. Notons la découverte d'une superbe fibule cruciforme en bronze du IV^e siècle, une rareté à Martigny.

ORA, François WIBLÉ

¹⁹ Cf. Vallesia 1996, p. 322-330.

²⁰ Cf. *Vallesia* 2003, p. 493.

²¹ Dans ces cours, on a mis en évidence des alternances de niveaux de marche, de remblai et de démolition, souvent discontinus.

²² Cf. fig. 7 et *Martigny-la-Romaine* 2008, p. 57-82, notamment fig. 64 et 70 (téménos et temple indigène) et p. 184 (*fanum* II).

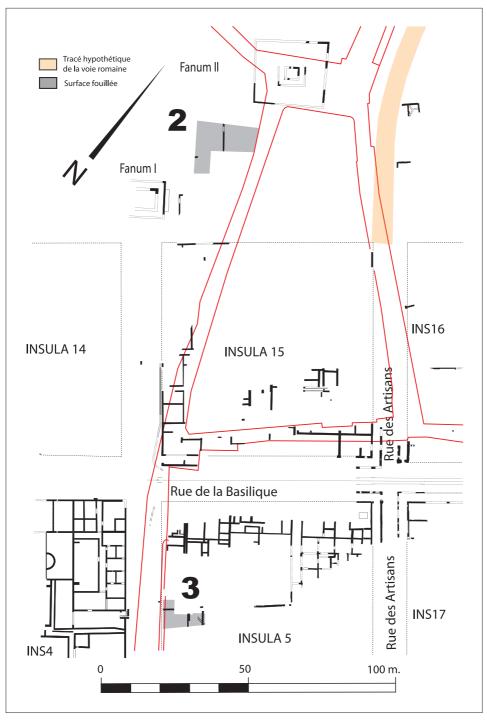


Fig. 7 – Martigny, *Forum Claudii Vallensium*: Plan archéologique du secteur nord-est de la ville romaine avec situation des chantiers Campos 07 (2) et Délèze 07 (3).

R

MARTIGNY, distr. de Martigny *FORVM CLAVDII VALLENSIVM* Lieu-dit: La Délèze, parcelle n° 737

Chantier: Délèze 07

Coordonnées: CNS 1325, env. 571'890/105'320; altitude: env. 472 m.

Interventions du 26 novembre au 20 décembre 2007 et du 21 au 29 janvier 2008. Surface de la fouille: env. 14 m² (surface du chantier de la réalisation moderne: env. 82 m²).

Responsable: ORA, Martigny, François Wiblé.

Documentation et matériel archéologique déposés à l'ORA, Martigny.

A l'occasion de travaux d'extension de la Pizzeria d'Octodure, dans le secteur sud-ouest de l'*insula* 5, à proximité de la rue qui sépare cette dernière de l'*insula* 4 (fig. 7, n° 3), on a repéré deux murs parallèles à la rue, distants d'env. 4,40 m et délimitant des espaces dépourvus de sols en mortier (des cours probablement). Quelques aménagements discontinus ont été découverts dans ces cours: négatif avec restes de bois calciné, drains le long de murs et foyers.

A l'époque romaine, on a aménagé, passant sous l'un de ces murs, un canal maçonné d'excellente facture, large de 45 cm pour une hauteur libre de 48 cm, d'axe est-ouest, dont les bords et le fond sont recouverts de mortier au tuileau. Sa couverture est constituée de dalles irrégulières. Ce canal d'évacuation d'eaux usées allait probablement se jeter dans le collecteur principal de la ville, bien connu, dont un tronçon a été repéré en 1993 immédiatement à l'ouest de l'angle ouest de l'insula 5, mais de facture différente de celles de canaux secondaires alors repérés²³. A env. 17 cm au-dessus du fond du canal, en surface de son com-



Fig. 8 – Martigny, La Délèze 07. Canal avec remplissages différenciés.

²³ Cf. Vallesia 1994, p. 289 et ASSPA 77, 1994, p. 203.

blement inférieur constitué de sable très fin, on a repéré les négatifs d'une structure en matériau périssable à l'origine, remplis de sable plus clair, longeant les parois de la canalisation et reliés par des «traverses» perpendiculaires distantes de 22 à 30 cm (fig. 8). L'épaisseur du remplissage des négatifs est de l'ordre de 10 à 12 cm. La structure (en bois, probablement), une sorte de claie, ne reposait donc pas sur le fond du canal. Cet aménagement demeure énigmatique.

Dans le secteur ouest de ce petit chantier, on a repéré, lors d'une seconde phase des travaux, un mur perpendiculaire, contre lequel venait buter, du côté nord-ouest, un sol en mortier de chaux.

Le peu de mobilier découvert ne permet pas de préciser la datation de ces vestiges dont la construction soignée (canal, murs et sol en mortier) remonte certainement au Haut-Empire.

ORA, François WIBLÉ

MASSONGEX, distr. de Saint-Maurice Massongex, immeuble La Loénaz B

R, HMA

Coordonnées: CNS 1304, 565'295/121'210; altitude: 398 m.

Surface analysée: env. 330 m² (sur 1500 m²).

Intervention: 13 août au 5 septembre et du 16 octobre au 21 décembre 2007.

Mandataire: bureau TERA; responsable Olivier PACCOLAT.

Documentation et mobilier déposés provisoirement auprès du mandataire.

Suite à un malentendu entre l'administration communale et les promoteurs, le terrassement en vue de la construction d'un immeuble d'habitation, pourtant situé en zone de protection archéologique, a été effectué sans aucun contrôle. Ainsi, plus de 1000 m² du patrimoine de l'antique *Tarnaiae* ont été irrémédiablement



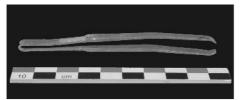




Fig. 9 – Massongex, La Loénaz B. Objets provenant de niveaux datés du milieu du I^{er} siècle après J.-C.: a: bague-clé; b: louche (*simpulum*); c: pincette en bronze.

détruits. Pour tenter de sauver le maximum de données, il a été décidé dans un premier temps de nettoyer et de relever la plus grande partie des bords de l'excavation (env. 100 m linéaires), et d'exploiter en plan une zone d'environ 30 m² encore intacte. Dans un deuxième temps, des fouilles ont été pratiquées le long du côté nord de l'immeuble, à l'emplacement de la route d'accès (env. 300 m²). Ces travaux ont permis de se rendre compte de la perte de substance archéologique occasionnée. La zone, située en périphérie de l'agglomération, présente une séquence stratigraphique remarquable avec de nombreuses phases d'occupation dont la plus ancienne, observée uniquement en coupe, date des premières décennies de l'époque romaine. Les vestiges les mieux conservés sont ceux d'au moins deux maisons d'habitation du milieu du Ier siècle après J.-C., plusieurs fois reconstruites, dont les limites exactes n'ont pas pu être définies (fig. 9). Ces bâtiments, en architecture de terre et de bois, se composent de plusieurs pièces dotées de sols en terre battue ou de terrazzo. Vers la fin du I^{er} siècle après J.-C., ces maisons sont détruites et le secteur remblayé pour permettre la mise en place d'un édifice en maçonnerie dont il ne subsiste que deux murs parallèles formant sans doute une entrée et des retours à angle droit. La fonction de cette construction demeure énigmatique. Dans une phase tardive de l'existence du bâtiment ou après son abandon (IVe siècle?), une petite forge sera aménagée. Enfin, dans le courant du Haut Moyen Âge (VIe-VIIe siècles après J.-C.), deux sépultures à inhumation seront implantées côte à côte, dans les ruines du quartier.

TERA, Olivier PACCOLAT

RIDDES, distr. de Martigny

LT, R

Lieu-dit: Bellochet

Coordonnées: CNS 1305, 584'200/111'350; altitude: env. 1280 m.

Découverte fortuite: avril 2007.

Mobilier déposé auprès de l'Archéologie cantonale.

Lors d'une promenade sur le plateau de Villy, en contrebas de la station des Mayens de Riddes, Madame Isabelle Hefti, archéologue de Neuchâtel, a été attirée par un tas de déblais déposé dans un petit ensellement. Après inspection de ces dépôts, elle a pu récolter un lot de mobilier daté du Second Age du Fer et du début de l'époque romaine. Cet ensemble comprend en particulier quatre bracelets en bronze de type valaisan (dont trois entiers), un bracelet entier en bronze simple, trois fibules fragmentaires et des tessons de récipients indigènes décorés au peigne. Tous ces objets ont été consciencieusement transmis à l'Archéologie cantonale (fig. 10). Après une enquête de voisinage, il apparaît que les déblais qui ont été inspectés proviennent du lieu-dit «Bellochet» à proximité de la zone de dépôt. Ce secteur, orienté vers le village d'Isérables, est relativement pentu et se termine une centaine de mètres plus en aval par une sorte de petit plateau. En 1984, on avait découvert en amont de cette zone, sous un chalet, une tombe à incinération d'époque romaine (fin Ier-début IIe siècles après J.-C.) comprenant un vase aux serpents et une coupelle en terre sigillée²⁴. L'ensemble de la zone a été équipé de routes d'accès (plus de 300 m), d'égouts et de drainages pour la construction de futurs chalets. Sur place, il n'a pas été possible de déterminer exactement d'où auraient pu provenir la terre renfermant les objets découverts. L'emplacement du

²⁴ Cf. François Wiblé et alii, Vallis Poenina. Le Valais à l'époque romaine (I^{er} siècle-V^e siècle après J.-C.). Catalogue de l'exposition. Musées cantonaux du Valais, Sion, 1998, p. 100, fig. 81.



Fig. 10 – Riddes, Bellochet. Anneaux et fragments d'anneaux de cheville «valaisans» à décor oculé et anneau ouvert simple à extrémités épaissies (en bas au milieu), en bronze. Diamètre du plus grand anneau (en haut, à droite): 8,7 cm.

gisement archéologique a néanmoins pu être grossièrement délimité. On est donc en présence d'un nouvel habitat de moyenne montagne. Si les objets découverts appartiennent sans aucun doute à des sépultures, l'habitat ne doit pas être très éloigné.

ORA, Olivier PACCOLAT

SAINT-MAURICE, distr. de Saint-Maurice Saint-Maurice, place du Parvis et parvis de l'église abbatiale R, HMA

Coordonnées: CNS 1304, env. 118'780/566'400; altitude env. 420 m.

Surface analysée par géoradar + fouille de 20 m² environ.

Intervention 18 au 27 avril 2007.

Mandataire: bureau TERA; responsable Alessandra Antonini.

Documentation et mobilier déposés provisoirement auprès du mandataire.

En septembre 2006, la Commune de Saint-Maurice fait creuser trois petites excavations sur la Place du Parvis devant l'hôtel de ville pour y planter des arbres. Lors de ces travaux, les ouvriers tombent sur des vestiges archéologiques. L'intervention des archéologues en avril 2007, permet de fouiller et de documenter les vestiges tout en agrandissant un des sondages. Si l'on fait abstraction des fouilles engagées dans l'Abbaye et dans l'église Saint-Sigismond, les investigations entreprises sur la place du Parvis sont les premières au centre ville depuis les observations du prieur Bourban dans les années 1911. Les vestiges apparus dans les sondages étaient tellement prometteurs qu'il a été convenu, en accord avec la

commune et l'Archéologie cantonale, de procéder à une prospection par géoradar de la place afin de définir l'extension des vestiges archéologiques sans perturber le terrain (fig. 11). Cette analyse a également été étendue au parvis de l'église abbatiale, où l'on soupçonnait la présence d'importants restes d'une deuxième église du haut Moyen Âge, à l'est de l'église connue de «Martolet». Les travaux de géoradar ont été effectués les 11 et 12 juin 2007 par le bureau TERRA-Vermessungen de Zurich.

Les interventions archéologiques sur la Place du Parvis ont permis non seulement la mise au jour de deux tombes datées des VIe -VIIIe siècles, mais également la découverte d'un bâtiment d'époque romaine équipé d'un chauffage par le sol (hypocauste) qui jouxte une rue. Les recharges de la chaussée attestent d'un entretien régulier et d'une persistance de son tracé (fig. 12). L'orientation générale de cette rue de l'antique *Acaunus* est en outre similaire à celle de la Grand'Rue, aujourd'hui l'artère principale de la ville. Etonnante stabilité du tracé! La continuité entre les axes de circulation antique et moderne paraît cependant interrompue par le cimetière du Haut Moyen Âge. Faut-il admettre que la voie traversait le cimetière, une situation que l'on connaît pour des églises médiévales?

Les résultats obtenus par la fouille ont été confortés par la prospection au géoradar qui confirme l'extension de la salle chauffée par hypocauste sous la partie nord de la place et permet de situer les murs de façade ouest et sud de ce bâtiment romain. Les données du géoradar ont également confirmé l'existence de tombes sous la Place du Parvis et sous la Grand'Rue. Ces tombes appartiennent à



Fig. 11 – Saint-Maurice, place du Parvis. Engin utilisé pour procéder à la prospection géoradar de la Place du Parvis.



Fig. 12 – Saint-Maurice, place du Parvis. A droite des deux coffres maçonnés anthropomorphes (UT10, 12), le corps de la voie romaine.

un cimetière du Haut Moyen Âge étagé sur plusieurs niveaux et qui a peut-être perduré jusqu'au Bas Moyen Âge.

Sur le parvis de l'église abbatiale, les résultats de l'analyse par géoradar ont également été spectaculaires. Ils ont confirmé l'existence d'une ancienne église funéraire sous la place, en mettant en évidence sa façade sud, ainsi que plusieurs rangées de sarcophages ou de tombes maçonnées recouvertes par un épais sol en mortier conservé sur une grande surface.

TERA, Alessandra Antonini

SALGESCH/SALQUENEN, distr. de Loèche ME+NE+BR+HA+LT+MA+M Pfynwald / Bois de Finges, Mörderstein

Coordonnées: CNS 1287, 610'113/126'669; altitude: env. 556 m.

Intervention du 10 avril au 16 novembre 2007.

Mandataire: ARIA; responsables sur place: Manuel MOTTET et Gabriele GIOZZA. Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

Les découvertes effectuées pendant l'année 2007 viennent enrichir considérablement les connaissances déjà acquises lors des trois campagnes de fouille précédentes. Les recherches se sont étendues dans quatre directions:

 En premier lieu au sud, des sondages effectués dans la route cantonale ont confirmé l'extension du site au sud et à l'est du rocher. Ces sondages (Fig. 13)

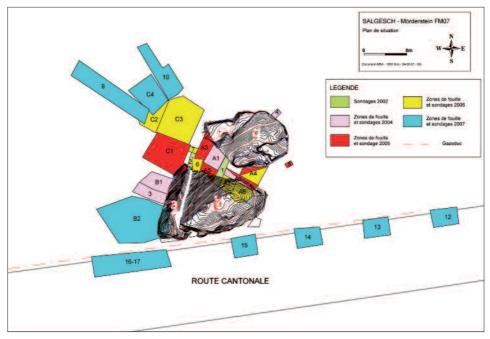


Fig. 13 – Salquenen, Pfynwald, Mörderstein. Plan de situation des fouilles archéologiques.

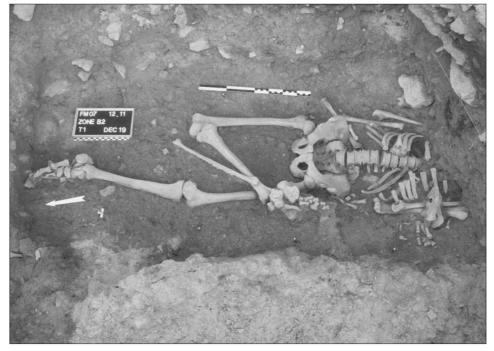


Fig. 14 – Salquenen, Pfynwald, Mörderstein. Inhumation en cours de dégagement.

attestent la présence de plusieurs niveaux archéologiques avec, dans l'un d'eux,

la présence d'ossements humains (probablement des sépultures).

– A l'ouest du rocher, la suite de la surface dégagée en 2004 a mis en évidence un surplomb plus important que prévu et plusieurs aménagements successifs compris entre le Néolithique et la période romaine. On note également la présence en limite sud de la fouille d'une inhumation datée de la fin de l'Âge du Fer ou de la période romaine (Fig. 14).

 A l'est, la fouille des niveaux anciens s'est poursuivie sous l'abri avec la mise en évidence de nouveaux indices d'occupation mésolithique (foyer avec aménage-

ment).

Au nord, en direction de la Forêt de Finges, de nouveaux aménagements de terrasses avec des bâtiments en bois de l'Âge du Fer indiquent une occupation à proximité du rocher plus étendue que prévue.

Une campagne plus restreinte est programmée pour l'année 2008 afin d'achever la fouille sous l'abri du côté est et d'explorer au moyen de tranchées la base du talus et le replat en direction de l'est.

ARIA, Manuel MOTTET et Gabriele GIOZZA

SION, distr. de Sion Médiathèque, silo à livres, chantier ME07 ME? + NE

Coordonnées: CNS 1306, 593'560/119'930; altitude env. 500 m.

Intervention du 16 juillet au 16 août 2007.

Mandataire: ARIA; responsables sur place: Alain Benkert et François Marié-

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

Les sondages réalisés en prévision de la construction d'un silo à livres souterrain pour la Médiathèque Valais – Sion, Pratifori, ont permis de mettre en évidence une succession de phases de dépôts alluvionnaires et d'incendies sur une profondeur d'environ 14 m. La séquence comporte à rythmes réguliers des dépôts torrentiels, des sables triés, des limons fins de débordement avec développement d'un couvert végétal et des niveaux d'incendies scellés par des dépôts limoneux. Trois phases d'occupation humaine ont été mises en évidence.

La phase la plus ancienne, limitée à l'extrémité sud du terrassement, n'a été observée qu'en coupe. Il s'agit d'une couche de limon humifère brun contenant de nombreux fragments de charbon, des fragments de faune carbonisés et de très nombreux petits éclats de cristal de roche. Cette couche, située à l'altitude 494,00 soit environ 8 m sous le niveau de sol moderne, est probablement attribuable au Mésolithique Récent ou au début du Néolithique Ancien, comme l'indique la datation radiocarbone réalisée sur des charbons de la couche, entre 5900 et 5700 avant J.-C²⁵.

La seconde phase est conservée sur l'ensemble du terrassement, soit environ 500 m^2 . Elle est quasi horizontale sur toute la surface, à l'altitude $496,00 \pm 10 \text{ cm}$. Trois petits secteurs ont été étudiés. Ils ont révélé la présence de foyers, d'un amas de pierres de chauffe, d'un petit fossé et des alignements de trous de poteau dont l'axe nord-est / sud-ouest est parallèle à celui du fossé. Ce niveau d'occupation

²⁵ Poz-27163: 6920 ± 40 , soit entre 5890 et 5720, calibration à 2 sigmas.



Fig. 15 – Sion, Médiathèque. Vue de la fouille de la phase 2 dans la zone 3.

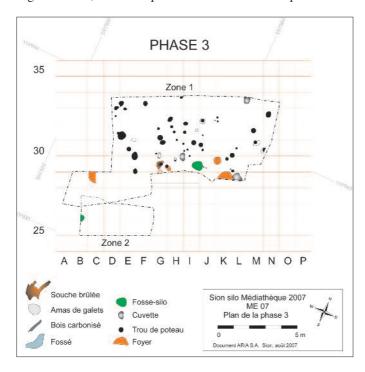


Fig. 16 – Sion, Médiathèque. Plan de la phase 3 dans les zones 1 et 2.

scelle un niveau de brûlis contenant de nombreuses souches carbonisées, incendie probablement intentionnel en vue d'une occupation du sol pour un habitat (fig. 15). Le mobilier archéologique est rare, seuls quelques petits fragments de cristal de roche taillé et de faune ont été découverts. Ces quelques éléments ainsi que la position dans la séquence stratigraphique suggèrent une datation au Néolithique Moyen.

Situé 0,70 m au-dessus du niveau d'occupation précédent, la troisième phase n'est conservée que sur le tiers nord de la surface. Un secteur de 60 m² a été étudié. Il a révélé la présence d'aménagements d'habitat, avec une cinquantaine de trous de poteau et de piquet, des foyers, des fosses et des cuvettes (fig. 16). Le mobilier associé à ce niveau, peu abondant, se compose de fragments de céramique, de cristal de roche, de silex et de faune. Les tessons, à pâte grossière, évoquent une occupation du Néolithique Final.

ARIA, Alain BENKERT et François MARIÉTHOZ

SION, distr. de Sion Avenue Ritz, Les Saturnales NE

Coordonnées: CNS 1306, 593'850/120'510; altitude: env. 530 m.

Surface étudiée: env. 160 m².

Intervention du 22 janvier au 26 mars 2007.

Mandataire: ARIA; responsable sur place: François Mariéthoz.

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

Le site de l'avenue Ritz a été découvert en 1987 et a fait l'objet d'une fouille durant l'hiver 1987-1988. Les vestiges mis au jour concernaient trois phases d'occupation: des traces d'habitat du Néolithique Ancien, une nécropole du début du Néolithique Moyen et des niveaux d'habitat du Néolithique Moyen. La répartition des vestiges laissait déjà entrevoir la possibilité d'une extension du site, notamment à l'ouest de cette première intervention.

La construction d'un immeuble sur la parcelle voisine a motivé une campagne de sondages, en juin 2006 dans les niveaux supérieurs, puis à fin août 2006 en sondages profonds de plus de 7 m. C'est au fond de ces derniers que sont apparus les niveaux d'occupation les plus récents. Le terrassement a atteint les niveaux archéologiques sur les 2/3 nord de la parcelle, soit environ 600 m². La fouille a dû être organisée en fonction de l'avancement des travaux, avec des délais courts, des surfaces disjointes la plupart du temps sans raccords stratigraphiques et une riche succession de phases d'occupation avec un abondant mobilier, notamment céramique et faunique (fig. 17).

Le niveau du Néolithique Ancien, observé uniquement en coupe dans des surcreusements, a livré un grand foyer en fosse, sans mobilier. La datation C14 obtenue sur une branche carbonisée du foyer confirme celles obtenues en 1988, soit entre 5000 et 4700 avant J.-C.

La nécropole en cistes de type Chamblandes ne s'étend pas dans le secteur détruit par la nouvelle construction; son extension à l'ouest se situe certainement plus au sud, comme supposé en 1988 déjà.

Quatre phases d'habitat du Néolithique Moyen ont été observées et la fouille s'est concentrée sur les deux plus anciennes, mieux conservées et sur de plus

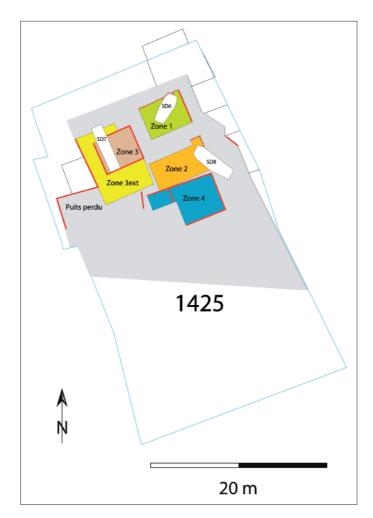


Fig. 17 – Sion, Les Saturnales. Plan général des zones de fouille et de l'extension des vestiges détruits par la construction (grisé). En rouge, les coupes de terrain analysées.

vastes surfaces. De la plus ancienne, datée par C14 entre 4250 et 4000 avant J.-C., on relèvera la présence d'une partie de cabane incendiée au nord-est de la parcelle, ainsi que de nombreuses structures en creux, trous de poteau, fosses de combustion et de stockage, dont une a livré une grande quantité de grains de blé nu (zone 1). Dans la zone 2, vraisemblablement contemporaine, on relèvera la présence d'une sépulture de bébé disposée dans une fosse. La seconde phase a notamment livré une cabane incendiée presque complète d'environ 8,5 x 8 m dont seulement le quart a pu être documenté en détail (zone 3) et un quart supplémentaire en fouille rapide (zone 3EXT en 1 jour et demi) (fig. 18). Le plancher, daté par 14C entre 3950 et 3750 avant J.-C., est absent autour d'une grande fosse foyer. Trois planches, reliées par deux traverses de bois, disposées sur le plancher, correspondent probablement à une porte effondrée. Une des fosses de la maison contenait plus de 80 astragales, 63 de bœuf, 15 de mouton et 4 de porc. Deux dépôts de cristal étaient probablement contenus dans des boîtes; l'un, de forme cubique, se compose de vingt prismes et douze gros éclats, l'autre, de forme cylindrique, bordé de fragments d'écorce de bouleau, d'environ 80 éclats de dimensions variées et 90 lames et lamelles. Sous le plancher, une concentration d'éclats et de lamelles

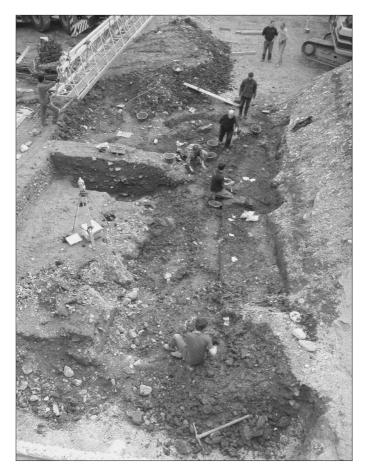


Fig. 18 – Sion, Les Saturnales. Vue de la zone 3 extérieure en cours de dégagement.

de cristal indique probablement l'emplacement de travail du tailleur, à proximité de la fosse foyer. Une lame de houe complète cet inventaire partiel des pièces les plus intéressantes de la maison (fig. 19).

La partie sud du secteur de fouille est occupée par une zone de grands foyers circulaires ou elliptiques, dont les dimensions dépassent 2 m.

Six datations radiocarbones ont été réalisées sur le site, notamment sur des charbons prélevés dans la coupe nord d'un puits perdu creusé à l'est de la zone 3EXT:

- UtC15020 5010±50BP, EC96, UT5 coupe N puits perdu, env. 45 cm au-dessus de cabane.
- UtC15019 5040±50BP, EC94, UT8 coupe N puits perdu, env. 25 cm au-dessus de cabane.
- UtC15018 5050±50BP, EA34, UT160 zone 3, plancher cabane.
- UtC15021 5060±50BP, EC99, UT19 coupe N puits perdu = suite cabane en coupe.
- UtC15017 5290±50BP, EC5, UT74 zone 1, phase d'occupation inférieure.
- UtC15022 5990±60BP, EC100, UT38 coupe N puits perdu = foyer dans niveau ancien sans mobilier.

ARIA, François Mariéthoz

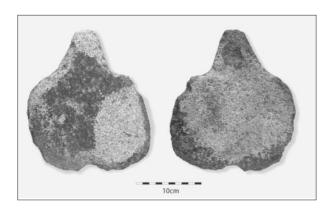


Fig. 19 – Sion, Les Saturnales. Lame de houe de la zone 3, avers et revers.

SION, distr. de Sion Platta, Institut Don Bosco

HA

Coordonnées: CNS 1306, 594'070/120'750; altitude: env. 542 m.

Surface étudiée: env. 150 m².

Intervention du 8 octobre au 20 décembre 2007.

Mandataire: ARIA; responsable sur place: François Mariéthoz.

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

Découvert au début des années 1930, le site de Don Bosco a fait l'objet de différentes interventions archéologiques de 1999 à 2003, destinées avant tout à

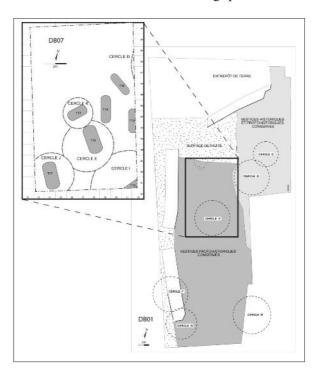


Fig. 20 – Sion, Don Bosco. Plan de synthèse des vestiges archéologiques sur la parcelle à fouiller d'après les résultats des sondages de 2001 avec localisation du secteur de fouille 2007 et plan schématique des découvertes 2007.

estimer le potentiel des vestiges et à en définir l'extension. Reconnue dès les premières interventions, une nécropole tumulaire du Premier Âge du Fer s'étend sur plus de 5000 m². Une parcelle d'environ 1500 m², correspondant à la zone prospectée en 2001²6 a été louée par l'Etat du Valais jusqu'à fin 2010 pour y effectuer des recherches.

La première grande campagne de fouille a eu lieu en automne 2007. L'ouverture d'une surface de 150 m², autour du cercle E reconnu en 2001, visait à comprendre l'architecture du monument funéraire ainsi que ses relations avec des sépultures périphériques. Le secteur a livré quatre *tumuli*, avec leur sépulture centrale, ainsi que trois tombes à inhumation périphériques (fig. 20). Les niveaux supérieurs ainsi qu'une partie des structures de l'Âge du Fer, sont détruits par des aménagements modernes de la parcelle.



Fig. 21 – Sion, Don Bosco. Vue du sud-ouest des *tumuli*. En bas à gauche, *tumulus* J en cours de dégagement; au centre, cercle de dalles dressées du *tumulus* E sur le niveau de sol de la construction et empreinte de la fosse sépulcrale (zone empierrée); à droite, vue partielle de l'alignement de dalles du cercle I après démontage de la masse du tertre funéraire. Diamètre du cercle E: 4,50 m.

Les *tumuli* sont circulaires, d'un diamètre variant entre 3 et 7 m, et se juxtaposent les uns aux autres au cours du temps, sans perturber l'agencement des monuments déjà existants. Ils sont délimités par un cercle de dalles verticales plus ou moins jointives, dont les sommets culminent entre 30 et 50 cm au-dessus du

²⁶ Cf. Vallesia 2004, p. 398, fig. 12

niveau du sol de l'époque (fig. 21). Ces dalles sont implantées dans des fosses étroites et profondes, puis calées par quelques blocs. La masse des monuments se compose, à la base, du surplus de sédiment excavé lors du creusement de la fosse de la sépulture centrale et non utilisé pour son comblement, soit environ le volume du coffre funéraire central. Il est recouvert par plusieurs assises de galets, dont la plus grande dimension dépasse parfois 70 cm, d'origine alluviale. Au vu des remplissages dans les effondrements des coffres, et malgré l'arasement par les travaux modernes, il semble que la hauteur maximale des monuments, au centre des *tumuli*, ne dépassait guère celle des cercles de dalles.

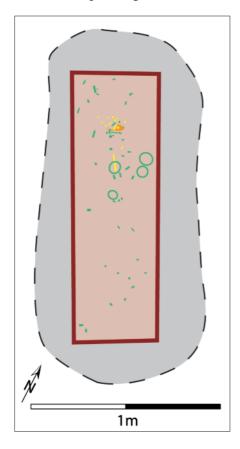


Fig. 22 – Sion, Don Bosco. Plan de la tombe 13 au niveau du squelette. Position des ensembles de perles et des bracelets (vert), de la fibule (orange) et des restes osseux (jaune).

Si la masse des monuments découverts sur la surface ouverte a pu être fouillée et documentée, une seule sépulture centrale, la tombe 13, a été fouillée durant cette première campagne. Elle était située sous le plus petit tumulus (cercle K) dont ne restaient que l'empreinte des dalles du cercle périphérique et le fond des fosses d'implantation. Autour de ce cercle est apparu, à une distance d'environ 30 cm, une seconde empreinte circulaire attestant d'une deuxième construction autour du monument. En l'état actuel, il n'est pas possible de préciser s'il s'agissait également d'un cercle de dalles ou d'une structure circulaire de bois. La fosse de la tombe est profonde d'environ 85 cm. Elle a accueilli un coffre de bois dans lequel était déposé le défunt, un enfant âgé de cinq à six ans. Le coffre était couvert de dalles de schiste. Le corps était paré à chaque bras de deux anneaux, un

bracelet de type Valangin porté au-dessus du coude et, à l'avant-bras, un bracelet de type Belp. Au niveau du cou se trouvait une fibule *a navicella* à boutons latéraux en bronze. L'ensemble peut être daté du Hallstatt C2/D1, vers le milieu du VII^e siècle avant J.-C. Des éléments de parure couvraient l'emplacement du corps (fig. 22). Ils se composent de petites perles plates en bronze associées à des perles de verre de deux types différents, parfois encore collées à des perles de bronze par oxydation, des tubes de bronze décorés de motifs géométriques et des fragments de chaînette(s ?) en bronze.

Le squelette n'est pas conservé, à part les dents et un petit fragment d'humérus droit préservé par des oxydes de bronze. L'absence d'ossements doit vraisemblablement être mise en relation avec un coffre de très bonne facture qui n'a laissé que de l'eau s'infiltrer durant une longue période, provoquant, par alternance de forte humidité et de sècheresse, leur destruction.

Les sépultures périphériques n'ont été que partiellement dégagées. Il n'est pas possible de les dater avec précision pour l'instant. Les tombes 20 et 15 semblent cependant plus récentes que les *tumuli* par leur insertion stratigraphique. On relèvera la position particulière d'un corps (tombe 14), en connexion anatomique, replié en deux au niveau du bassin, le haut du corps étendu sur le dos et les pieds ramenés à côté de la tête, déposé sans offrande dans le remplissage de la fosse sépulcrale de la tombe 20.

ARIA, François MARIÉTHOZ

LT

SION, distr. de Sion Bramois, Les Hauts de Pranoé, parcelles n°16274 et 16291

Coordonnées: CNS 1306, 597'710/120'250; altitude: env. 505 m.

CNS 1306, 597'610/120'180; altitude: env. 504 m.

Surface étudiée: env. 250 m².

Intervention du 27 février au 10 mars et du 18 au 23 octobre 2007. Mandataire: ARIA; responsable sur place: François MARIÉTHOZ.

Documentation et matériel archéologique: déposés provisoirement auprès du mandataire.

Depuis 1994, dix-sept tombes La Tène ont été découvertes dans le quartier de Pranoé à Bramois. Si, pour la plupart, elles ont pu être fouillées complètement, certaines tombes n'ont été observées qu'en coupe (BS94-T12, BS01-T14, BS03-T15), dans les profils des terrassements, ou en surface du sol à la base des creusements (BC05-T17). Lors de la surveillance de terrassements dans la partie est de ce quartier, appelée les Hauts de Pranoé, trois nouvelles sépultures celtiques ont été dégagées en 2007. Les deux premières, situées sur la parcelle 16291, à l'extrémité est de la zone de construction, ont été fouillées simultanément au début du mois de mars. La fosse de la tombe 25 a pu être reconnue assez rapidement. Après un dégagement sommaire des niveaux supérieurs à la pelle mécanique jusqu'à l'apparition du sommet du cercueil, elle a été entièrement fouillée, avec une attention particulière sur les traces du contenant, exceptionnellement bien préservées. La seconde, T26, était moins profondément enfouie et le fond de la fosse n'atteignait pas les sables fins jaunâtres caractéristiques du bas de pente, au pied du coteau de Nax. Nous n'avons malheureusement pas pu reconnaître la présence d'une fosse de tombe avant que la machine n'emporte une partie du crâne. Les aménagements, moins bien préservés que pour la sépulture précédente, ont cependant pu être partiellement observés.

Deux nouveaux terrassements ont été réalisés en octobre. Dans l'un d'eux, sur la parcelle 16274, une troisième tombe, T27, a été découverte. Egalement peu profondément enfouie, elle a été en partie détruite par la pelle mécanique. C'est cette fois les jambes qui ont été sectionnées dans la longueur par le godet. Une rapide intervention a permis de dégager complètement le squelette, les aménagements étant beaucoup moins bien préservés que dans les deux tombes précédentes.

La tombe 25 est une sépulture à inhumation en fosse profonde. Les empreintes laissées par le cercueil indiquent l'utilisation d'un tronc évidé en guise de contenant. Le monoxyle est de très grande dimension, atteignant 3 m de longueur pour une largeur de 0,60 m au niveau de la tête et 0,48 m à l'extrémité opposée (fig. 23). Le sujet inhumé, un homme adulte âgé d'environ 35-40 ans d'après l'attrition dentaire, était déposé en décubitus dorsal, membres allongés, main droite posée sur le bassin et main gauche sur l'aine gauche. Sa taille peut être estimée à 1,68 m, taille moyenne, les bras étant en comparaison plus longs que les jambes. Les connexions anatomiques et le volume du corps ont été exceptionnellement bien conservés grâce à un cercueil de très bonne facture et à des apports d'eau chargée en sédiments fins. Le bois est remplacé par un sédiment limoneux brun pulvérulent. Ainsi, le monoxyle a pu être analysé en détail: au niveau de la tête, le tronc est aussi évidé du côté extérieur du cercueil et la fermeture verticale est située à 20 cm de l'extrémité du tronc. Nous n'avons pas pu déterminer s'il s'agit du bois d'origine ou d'une planchette rajoutée. Au niveau des pieds, la paroi n'est pas retaillée, elle atteint une épaisseur de 15 cm. La tombe ne contenait ni pierre d'entourage ni mobilier.



Fig. 23 – Sion, Bramois, Hauts de Pranoé. La tombe 25 en cours de fouille.

La tombe 26 est une sépulture à inhumation en fosse moyennement profonde. Lors du terrassement, ce n'est qu'après l'enlèvement d'une partie du crâne par la pelle mécanique que nous avons pu reconnaître la présence d'une sépulture (fig. 24). Les empreintes laissées par le cercueil indiquent l'utilisation d'un tronc évidé en guise de contenant. Le monoxyle est de petite dimension, atteignant 1,80 m de longueur pour une largeur constante de 0,50 m. Le défunt inhumé est de sexe probablement féminin, relativement âgé au vu de l'absence de molaire (avec cicatrisation complète des alvéoles), de l'usure de la deuxième prémolaire inférieure gauche (seule dent présente), de la faible épaisseur des corticales et de la raréfaction du tissu spongieux dans les extrémités des os longs. Le sujet était déposé en décubitus dorsal, membres allongés, main droite posée sur le bassin et main gauche sur l'aine gauche. Sa taille peut cependant être estimée à 1,60 m.



Fig. 24 – Sion, Bramois, Hauts de Pranoé. Vue de la fosse de la tombe 26 après nettoyage fin de la surface dégagée à la pelle mécanique. En haut du cliché apparaît le crâne sectionné, l'argile bleutée marque la limite interne du cercueil.

La fosse contenait deux pierres assimilables à des blocs d'entourage. Deux fibules étaient disposées sur les épaules, en fer du côté droit et en bronze du côté gauche. Les fibules ont été prélevées en bloc et n'ont pas été traitées pour l'heure.

La tombe 27 est une sépulture à inhumation en fosse moyennement à peu profonde. Lors du terrassement, ce n'est qu'après que la pelle mécanique eut emporté la partie supérieure des os des membres inférieurs que nous avons pu reconnaître la présence d'une sépulture. Le cercueil n'a pas laissé d'empreinte mais la disposition des ossements, notamment celle des mains, indique l'utilisation d'un cercueil de planches à fond plat, de longueur indéterminée et d'une largeur d'environ 0,50 m. Le défunt inhumé est de sexe probablement masculin (80%), relativement âgé au vu de l'usure dentaire, de la synostose presque complète des os du crâne et de la raréfaction du tissu spongieux dans les extrémités des os longs. Le sujet était déposé en décubitus dorsal, membres allongés, les mains le long des cuisses. Sa taille peut être estimée à un peu plus de 1,70 m.

La fosse contenait trois pierres assimilables à des blocs d'entourage. Une grande fibule en fer était disposée entre le rachis et l'extrémité apicale de la scapula droite, ressort sur les vertèbres thoraciques inférieures. La fibule a été prélevée en bloc et n'est pas encore dégagée actuellement.

Les trois nouvelles sépultures découvertes en 2007 dans le quartier des Hauts de Pranoé

permettent d'étendre encore la zone funéraire celtique. Si les caractéristiques de cette nécropole ne changent pas, inhumations en fosses plus ou moins profondes, corps déposés généralement dans des monoxyles, parfois dans des cercueils de planches, tombes souvent distantes les unes des autres avec des petits regroupements, c'est surtout par ses dimensions que ce secteur sépulcral apporte des éléments nouveaux concernant les rites funéraires celtiques dans le Valais central. Les regroupements observés jusqu'à présent ne sont pas significatifs d'une extension du cimetière dans le temps. Ils pourraient plutôt correspondre à des regroupements familiaux.

ARIA, François Mariéthoz

SION, distr. de Sion Bramois, Pranoé D R

Coordonnées: CNS 1306, 597'475/120'205; altitude: 503,50 m.

Surface analysée: env. 200 m².

Intervention 17 octobre au 14 novembre 2007.

Mandataire: bureau TERA; responsable Olivier PACCOLAT.

Documentation et mobilier déposé provisoirement auprès du mandataire.

Dernier des quatre immeubles prévus sur une grande parcelle près du centre de Bramois²⁷, ce projet de construction a confirmé que la zone de Pranoé, le long de la rue du Vieux village, correspondait à l'emplacement d'un établissement à vocation agricole d'époque romaine. Les traces de ce complexe, sans doute la partie rurale d'une villa, ont été repérées à ce jour sur plus d'un hectare (120 m sur 90 m). Les vestiges dégagés ici sont fortement érodés et consistent principalement en aménagements en creux (fosses, trous de poteau) et à quelques bases de piliers. Le niveau d'insertion stratigraphique de ces nombreuses structures (plus de 200) n'est plus conservé. On remarque en première analyse quelques orientations et alignements significatifs qui dénotent l'existence de plusieurs phases d'occupation. La suite de la fouille a livré une séquence pré et proto historique importante, en particulier la découverte exceptionnelle de deux fonds de cabanes néolithiques.

Les aménagements les plus anciens d'époque romaine correspondent aux trous de poteau qui ne possède aucun calage. Ceux-ci se distinguent également par un remplissage limoneux plus sombre et par un diamètre plus petit. Ils sont par ailleurs moins profondément implantés que ceux de la phase postérieure. Ces trous de poteau sont tous concentrés dans le quart sud-est de la surface du chantier. La mise en évidence d'alignement et le parallélisme de certains aménagements permettent de restituer sur trois côtés le plan d'une construction rectangulaire (3,20 m x 4,50 m au moins). La phase suivante est également constituée par des constructions sur poteaux. Ceux-ci se différencient des précédents par un diamètre moyen plus important et la présence quasi systématique de pierres de calage. Ici encore, les alignements et les orientations permettent de reconstituer au moins quatre constructions (enclos, grenier ou entrepôt), organisés autour de cheminements ou d'espaces vierges de structures.

Au sommet de la séquence romaine, deux groupes d'étroites traces rectilignes, érodées, qui recoupent la zone en diagonale, sont apparues. D'une profondeur de 5 à 8 cm, ils présentent un fond arrondi et font penser à des traces de labour. A cette phase agricole se rattachent quatre gros trous de poteau qui présentent une orientation similaire au tracé des labours. Cet alignement pourrait correspondre à une palissade ou à une barrière. Ces aménagements non datés pourraient appartenir au Haut Moyen Âge ou au Moyen Âge et démontrent, à l'instar des sépultures médiévales trouvées dans les environs, que la zone continue à être occupée postérieurement à l'époque romaine.

TERA, Olivier PACCOLAT

²⁷ Cf. ASSPA 2007, p. 173-174.



Fig. 25 – Sion, Bramois, Pranoé D. Vue générale, depuis le nord, du chantier en cours de fouille et des aménagements constitués par des éléments porteur (trous de poteau).

VISPERTERMINEN, distr. de Visp Oberstalden, maison Furrer

RR, HMA

Coordonnées: CNS 1288, 635'085/124'740; altitude: 1020 m.

Surface analysée: env. 450 m².

Intervention 17 juillet au 14 septembre 2007

Mandataire: bureau TERA; responsable Olivier PACCOLAT

Documentation et mobilier déposés provisoirement auprès du mandataire.

Le projet de construction d'une maison d'habitation dans une zone sensible du coteau au-dessus de Oberstalden a permis de dégager des aménagements particulièrement bien conservés sur deux terrasses artificiellement étagées dans une forte pente (env. 30%). Sur le replat supérieur, on a mis en évidence un atelier de réduction de minerai de fer, constitué d'un corps principal (8 m sur 5,50 m), flanqué de chaque côté d'une annexe. Les trois principales phases d'occupation et de transformation de cette forge (IIe au IVe siècles après J.-C.) ont livré à chaque fois des foyers et de nombreuses scories. Les supports d'une conduite d'eau (destinée éventuellement au fonctionnement d'une roue hydraulique) ont également été

découverts dans les murs amont et aval. Sur le replat inférieur, on a pu dégager le plan partiel de caves du Haut Moyen Âge. Il s'agit à l'origine d'un bâtiment tripartite d'une quinzaine de mètres de longueur et de 3 m de largeur qui a subi plusieurs transformations au cours du temps.

TERA, Olivier PACCOLAT



Fig. 26 – Visperterminen, Oberstalden. Vue des fouilles de la maison Furrer depuis le nord-ouest. Sur la terrasse supérieure, restes d'un bâtiment interprété comme une forge (IIe-IVe siècles après J.-C.); sur le replat inférieur, caves d'un bâtiment du Haut Moyen Âge.

Crédit des illustrations

ARIA: fig. 1 (Philippe Curdy), 13-24.

ORA: fig. 2-8: ORÁ (dessins Claude-Eric BETTEX)

TERA: fig. 9-12, 25-26.